

S O M M A I R E

| | |
|----------------------------------|-----------|
| Le dossier | 1/2/3/4/5 |
| BD | 3 |
| La Mairie | 6/7 |
| Le Conseil | 8/9 |
| Calendrier des manifestations | 10 |
| Au-delà des thuyas | 10/11 |
| Bric-à-brac | 11/12 |

Les articles signés d'initiales ont été rédigés par des membres du comité de rédaction (cf liste ci-dessous).

Editeur :
Municipalité de Confignon

Comité de rédaction :
Daniel Blondin (DB)
Catherine Graf (CG)
Danielle Jaques Walder (DJW)
Françoise Joliat (FJ)
René Lindenmeyer (RL)
Lillia Marini (LM)
Christophe Peretti (CP)

Maquette :
Pascal Gachet

Impression :
SRO-Kundig

l'édito

La culture

La culture? Un concept bien difficile à délimiter tant il imprègne toutes les facettes de notre vie. On pourrait proposer la définition suivante: La culture est "un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir plus ou moins formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière distincte". (Guy Rocher, sociologue québécois, professeur à l'Université de Montréal).

La culture est donc tout d'abord un facteur social ou "sociétal" d'identité et de cohésion, qui permet aux individus de se reconnaître comme appartenant à un groupe.

Manières de s'organiser, de s'exprimer, de tisser des liens, de communiquer, attitudes face à la vie, valeurs de références, la culture est formalisée dans un certain nombre de règles à transmettre, à apprendre. Elle englobe donc l'ensemble des modes de vie, des usages, des coutumes et des rapports entre les gens. Elle façonne les esprits et teinte les jugements, elle permet de donner du sens, donne des clés pour comprendre le monde environnant.

La culture est aussi le résultat d'un rapport de forces: ce sont les groupes dominants qui définissent les règles de la "culture légitime" à partir de laquelle se forment les critères de goût et les pratiques admises. Les goûts sont source de jugements sociaux et de hiérarchisation des individus. Ces mêmes modèles sont valorisés par

l'école qui contribue ainsi à les perpétuer.

La mondialisation élargit les relations humaines et induit une mutation de civilisation. Menaces d'uniformisation de la culture ou de culture de masse aseptisée pouvant aboutir à une perte d'identité ou au repli sur soi, à la peur de l'autre et à l'intégrisme, mais aussi raisons d'espérer par l'ouverture à la diversité, l'accès facilité au(x) savoir(s), la construction d'une solidarité mondiale, tous ces phénomènes nous interrogent. Il devient essentiel de trouver un équilibre entre le global (ouverture au monde) et le local (resserrement sur des petits groupes d'affinités diverses dont la société communale) permettant de bénéficier des qualités du premier sans perdre les bénéfices du second, de sortir de l'égoïsme qui nous fait penser que notre culture est seule capable de répondre aux problèmes universels des êtres humains pour reconnaître cette qualité aux autres cultures présentes. Admettre la diversité culturelle et le métissage au travers de l'intégration, tels sont les défis actuels.

Il est non moins essentiel de trouver les moyens propres à renforcer la capacité à penser et la tolérance de chacun, de contribuer à la disparition de toute forme d'illettrisme, de promouvoir le plaisir de connaître et d'apprendre auquel chacun a droit, de créer les situations propres à permettre l'expérience, la connaissance et la pratique des arts, que ce soient les "Beaux-Arts" ou les arts de tous les jours.

Quel rôle la commune peut-elle jouer dans cette problématique?

L'offre culturelle genevoise est riche et il ne s'agit pas de repropose

Confignon tout ce qui existe déjà ailleurs.

La première tâche de la Commune consiste certainement à mettre à disposition des moyens adéquats pour permettre à ses habitants de provenances et d'âges différents de vivre ensemble: créer des racines, une appartenance, une cohésion sociale locale à partir desquelles on acquiert une identité et une sécurité suffisantes pour oser ou pouvoir envisager le global, le lointain.

RASSEMBLER ses habitants, leur permettre de se connaître au travers de fêtes et de rites, d'encouragement aux sociétés locales.

DYNAMISER et susciter des initiatives locales, le débat et la réflexion, l'ouverture d'esprit, la diversité et le respect.

SAUVEGARDER et PROMOUVOIR le patrimoine naturel (nature et paysage), historique (fêtes traditionnelles) et culturel (patrimoine architectural, histoire de la Commune, tradition des contes).

PROMOUVOIR LA CREATION en mettant ses artisans et ses artistes en évidence (Artisan'art, Marché de Noël, concerts, expositions...), en subventionnant certains projets Enfin, OUVRIR et élargir l'horizon de chacun et permettre la formation.

Pour atteindre ces objectifs, la Commune peut mettre des locaux à disposition, organiser régulièrement des événements qui lui sont spécifiques, subventionner certaines manifestations ou organisations.

C'est le détail de ces moyens que vous trouverez dans ce dossier.

*Françoise Joliat
Conseillère administrative
déléguée à la culture*

Confignon et la culture

La Commune organise, appuie et soutient l'organisation d'événements culturels communaux : elle met elle-même sur pied un certain nombre d'événements ou subventionne des associations pour les organiser et met les infrastructures nécessaires à leur disposition.

La Commune encourage les sociétés communales

"L'association est la convention par laquelle deux ou plusieurs personnes mettent en commun d'une façon permanente

leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager des bénéfices".

Tout au long de notre dossier, vous pourrez constater le grand nombre et la variété d'activités qui se déroulent dans notre

dossier

Commune. Cette diversité ne saurait exister sans un tissu associatif important que la Commune encourage par une politique de soutien active qui se traduit par :

- La mise à disposition d'infrastructures, de salles, de locaux.
- Le subventionnement qui se traduit sous diverses formes (pécuniaires, édi-

suite en page 2

Confignon et la culture

suite de la page 1 tions de tous-ménages, trophées, médailles, prix etc.).

Cette dynamique associative est importante à plusieurs égards : les associations, les sociétés ou les groupements communaux permettent le rassemblement de personnes de cultures et d'âges différents qui se sentent liées par une passion, un sport, un hobby, ou le désir de se rendre utiles à la communauté. Par exemple, en mettant sur pied des manifestations communales, en confectionnant des pâtisseries pour une fête villageoise, en se réunissant en communautés paroissiales, en faisant partie des pompiers de la Commune ou en parta-

geant un idéal politique.

Les associations communales favorisent l'enracinement de nos jeunes et encouragent l'intégration des nouveaux habitants. Elles cimentent et renforcent l'amitié entre communiens. Elles permettent à chacun de s'exprimer selon ses possibilités et ses envies et même quelquefois d'aller un peu plus loin en permettant d'augmenter le potentiel qui est en chacun de nous.

Il est difficile de citer toutes les sociétés communales dont vous trouvez la liste sur la page détachable de l'édition de mars de ce journal ou sur le site internet de la Commune (www.confignon.ch). Parmi celles

qui font le plus parler d'elles, on peut quand même citer, l'Association des Intérêts de Confignon (AIC), fondée pour organiser les fêtes communales, le club de pétanque, le tennis club, l'atelier de poterie, les Dames du mercredi, Une fois, un cirque... Chacune d'elles a déjà eu l'occasion de se présenter dans nos colonnes et nous vous renvoyons donc aux numéros précédents pour en faire plus ample connaissance.

Je ne peux que vous encourager à faire partie d'une ou de plusieurs associations de Confignon, vous y trouverez certainement des amis(es), beaucoup de plaisir et un enrichissement certain! **LM**

Veillée de contes

Parmi les nombreuses manifestations qu'Accroch'contes organise, la "Veillée de contes" nous réjouit toujours autant.

Elle a lieu tous les deux ans à la rentrée scolaire, en collaboration avec la Commune, et cette année ce sera la troisième fois que les conteuses d'Accroch'contes vous inviteront à les suivre et à les écouter.

Cette rencontre existait d'ailleurs bien avant sa fondation.

Créée à l'origine par la commission communale de la culture, elle a bénéficié de l'enthousiasme de Françoise Fasel-Le Ru, devenue ensuite conseillère municipale à Confignon.

Que vous préférerez vous faufiler à travers les "petites passes", suivre la "voie romaine", vous étonner devant le "Signal en vue" ou vous faire bercer dans les "bras de l'Aire", vous trouverez votre compte de balades et...de contes.

Tous les groupes se retrouveront pour un pique-nique autour du feu, après quoi, promenades et histoires continueront.

Puis, vers 23h00, une conterie surprise animée par un conteur ou une conteuse professionnel(le) terminera la soirée.

Quel plaisir de se rencontrer, bavarder, cheminer et partager des émotions dans un moment "hors du temps"!

Tout ceci suppose un énorme travail d'organisation et un grand investissement que nous devons à Charly Fasel, que nous remercions.

Nos remerciements vont aussi à Françoise Fasel-Le Ru, sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Un "tous-ménages" vous donnera ultérieurement toutes les informations pratiques.

Pour tout renseignement : Yvette Tornare, 022.757.12.72

Les conteuses d'Accroch'contes



Artisan'art

Tout a commencé lors de la manifestation du 125^{ème} anniversaire de la commune de Confignon. La commission culturelle, présidée à cette époque par Monsieur Jacques Stern, avait été chargée d'organiser la partie artistique, dont une exposition par des personnes vivant à Confignon. Elle avait eu lieu à la Salle Saint-Charles, dans la maison de paroisse de l'Eglise de Confignon en 1976, réunissant 30 participants exposant des oeuvres extrêmement variées : pièces au crochet, robes brodées, macramés, céra-

miques, photos, linos, peintures et sculptures sur bois, patchworks, émaux sur cuivre, fleurs séchées, poèmes, peintures à l'huile et aquarelles, sculptures et abat-jour. Encouragée par ce succès, elle décida d'en organiser une autre trois ans plus tard et c'est sous la présidence de Madame Michelle Girod qu'elle eut lieu sous le nom d'"Artisanat et art local". Elle regroupa près de 20 participants avec d'autres domaines que ceux cités tels que le fer forgé, les livres, films, bandes dessinées, reliure...

En 1989 eut lieu la troisième exposition, la suivante se déroula en 1992 sous la dénomination "Art et artisanat" et fut organisée, à la demande de la commission culturelle, par un comité d'organisation composé de Mesdames Chantal Gerber et Michèle Vautravers et de Messieurs Robert Jaccard et Paul-Edouard Robert-Nicoud, avec pour la première fois un invité d'honneur. Dès 1994, cette exposition fut dénommée "Artisan'art".

Actuellement, c'est dans le cadre de notre magnifique salle communale que vous découvrirez que votre voisin ou voisine peint ou est doué(e) pour la poterie. Pour beaucoup, il s'agit d'une première et se soumettre de la sorte à la critique de ses proches n'est pas chose facile, mais ainsi naissent de nouveaux artistes.

N'oublions pas que sur notre Commune vivent aussi des artistes confirmés qui nous font l'honneur d'y participer; grâce à tous, Artisan'Art reste une des plus belles expositions du canton, tant par sa qualité que sa variété.

Que vous soyez artisan ou visiteur, cette fête est pour vous et vit grâce à vous, alors prenez note que la prochaine aura lieu au printemps 2007.

Michelle Girod et Pascal Ducimetière
anciens conseillers municipaux

Chantal Gerber
Présidente d'Artisan'Art

Fête du Feuillu



Le Feuillu ou Foeillu est une tradition qui se perd dans la nuit des temps. On suppose qu'elle est d'origine celtique et qu'elle célébrait le retour du printemps. C'était probablement une fête initiatique d'adolescents qui donnait lieu à des libations. Sa nature païenne explique certainement pourquoi, au XVI^e siècle, Calvin l'a fit interdire dans les communes genevoises. Pendant de longues années, cette fête s'est perpétuée dans notre village sous des formes plus ou moins conformes à la tradition. Il y a 50 ans, sous l'impulsion de Madame Jeanne Blanchet, on a cherché à remettre les anciennes coutumes à l'honneur. C'est ainsi qu'on a vu renaître la Bête de mai, grand cône couvert de buis, décoré de fleurs et porté par un adolescent. Ses origines restent mystérieuses, mais elle évoque sans doute l'ours qui, sortant de son hibernation, surgit de la forêt au retour du printemps.

Le premier dimanche de mai, les enfants suivent donc la Bête de mai en cortège au travers du village, au son des cloches qu'ils agitent pour annoncer leur arrivée. Ils s'arrêtent de maison en maison pour chanter "Beau Mois de Mai" et annoncent ainsi le retour du printemps dans un tintamarre de cloches.

Un goûter traditionnel réunit ensuite tous les participants et leurs parents à la salle communale. Merveilles, crème à la vanille et sirop préparés par un groupe de parents sont vite avalés, ce qui laisse du temps pour se retrouver et jouer ensemble.

Un groupe d'habitants et de représentants de différentes sociétés communales s'est constitué autour de Madame Blanchet pour organiser cette manifestation.

Pour tout renseignement, on peut contacter Mme J. Blanchet au 076 340 55 94. **FJ**

dossier

Confignon et la culture

Fonds de Décoration communal

Le Conseil municipal, sur proposition du Conseil administratif, a accepté en date du 10 mai 2005 la création d'un Fonds de Décoration communal pour permettre la décoration par des œuvres d'art d'édifices, de rues, de places et de sites municipaux. Il est alimenté par le prélèvement sur le budget de fonctionnement d'environ trois francs par habitant et, qui sait, par des dons ou legs. L'attribution des subsides est du ressort du Conseil Administratif sur avis d'une commission formée du conseiller administratif en charge du dicastère de la culture, actuellement Mme Françoise Joliat, de deux membres du Conseil Municipal, actuellement les deux soussignés, et de deux "experts". Ces derniers ont été proposés par le Conseil Administratif et ont été avalisés par le Conseil Municipal

en date du 28 juin 2005. Il s'agit de Mme Sophie Costes, historienne de l'art et responsable de collection au MAMCO ainsi que de M. Erwin Oberwiler, architecte, passionné d'art contemporain et ayant déjà participé à plusieurs études et travaux portant sur l'art moderne dans des communes genevoises. La commission ainsi formée s'est réunie à plusieurs reprises afin de permettre aux experts, de prendre le "pouls" et l'ambiance de la commune et aux autres commissionnaires d'avoir une première approche des réalisations possibles.

L'ampleur de la tâche peut donner le vertige par la diversité des choix possibles qui devront forcément être limités par nos ressources. Veut-on privilégier des œuvres extérieures ou destinées à des salles, des œuvres éphémères ou pérennes, des œuvres ludiques ou purement décoratives? De plus, la démarche est prétentieuse dans la mesure où, en matière d'art

public, une infime minorité va imposer ses choix à l'ensemble de la population. Doivent-ils être purement esthétiques, à valeur éducative et/ou symbolique? Ainsi, il est indispensable que le travail de la commission se fasse en accord avec la population.

Des interactions régulières sont nécessaires, tant par les remarques et souhaits des habitants que par la présentation des projets de la commission à la population afin que les réalisations futures puissent s'intégrer dans le patrimoine de la commune et, surtout, devenir la propriété de chacun. Donc, affaire à suivre... mais n'hésitez pas à faire part de vos remarques dès à présent à la commission, dont les travaux ne pourront que s'en trouver enrichis.

Bertrand Jacot Des Combes,
Conseiller municipal

Lilia Marini, Conseillère municipale
Membres de la commission

Pour que la mémoire collective survive...

A chaque pan de mur qui s'écroule, à chaque grenier qui se vide, pour chaque âme qui quitte la commune, une partie de notre mémoire collective disparaît.

L'histoire locale, notre histoire, est constituée de milliers de petits faits, anecdotes banales ou tragiques, qui n'ont aucune importance pour les historiens, mais qui constituent notre passé, conduisent notre présent et orientent notre futur.

Quelques personnes se sont appliquées à recueillir notre histoire et ont édité différents ouvrages: Joseph Berthet en 1951 pour le 100^{ème} anniversaire de la commune, Edmond Ganter en 1976 pour le 125^{ème} et Armand Brulhart pour le 150^{ème}.

Aujourd'hui, une initiative privée émanant d'un citoyen donne naissance à un groupe de bénévoles, soutenu par la Mairie, qui va se charger de recueillir, trier, classer et valoriser tout document écrit ou témoignage oral, ainsi que des objets significatifs de notre terroir.

Il ne s'agit pas de professionnels de l'histoire ou de l'archivage, mais d'une force animée d'une volonté de préserver tous ces trésors avant que le temps ne les efface.

La bonne volonté et le temps libre ne suffisent pas pour concrétiser une telle oeuvre. Il faut se doter d'une structure administrative, de quelques moyens matériels et financiers et de conseils. Un règlement interne est en préparation afin de donner une orientation et une organisation permettant le démarrage de ce groupe. D'autres communes du canton se sont déjà lancées dans cet exercice difficile et nous allons utiliser leurs expé-

riences pour monter notre propre groupe en établissant des liens entre ces entités. La récolte pourra alors commencer.

Afin que ce travail puisse être accessible à tous, le matériel ainsi récolté sera propriété de la Commune et fera l'objet d'expositions lors des différentes manifestations organisées dans la Commune.

Dans les mois qui suivront la création de ce groupe, nous ferons appel à vous qui disposeriez de documents, photos, lettres ou objets et seriez prêt à nous les donner ou à nous les prêter, ou qui souhaiteriez relater des faits ayant marqué notre commune et dont vous avez été témoin.

Nous aurons aussi besoin de personnes possédant les connaissances techniques et pratiques pour nous conseiller et nous soutenir.

Nous vous tiendrons informés par l'intermédiaire de ce journal. **DB**

Une bibliothèque à Confignon

Chaque jeudi de 15h15 à 16h45, Confignon reçoit sa bibliothèque sur la place du village. Dans un bus spécialement aménagé, on trouve des romans pour adultes en français, mais aussi en allemand et en anglais, des documentaires et des revues. Des livres pour les tout petits et pour les jeunes remplissent aussi plusieurs rayonnages, sans oublier bien sûr les collections de bandes dessinées pour adultes et enfants.

A l'avant du camion, il y a même un petit coin lecture, très apprécié par les enfants.

La collection de livres est actuelle et n'a rien à voir avec les images poussiéreuses des vieilles bibliothèques. Elle comprend environ 4000 titres par bibliobus et est régulièrement renouvelée (environ tous les trois mois). Les bibliothécaires se fournissent dans un dépôt qui ne compte pas moins de 40'000 ouvrages pour les adultes et 20'000 pour les jeunes. Toute personne cliente du bibliobus peut faire des réservations auprès des bibliothécaires ou demander des recherches sur un livre ou un auteur. Et enfin, comme dans toutes les bibliothèques publiques du canton de Genève, c'est entièrement gratuit!

DJW

Le saviez-vous?

A Confignon, au budget 2006:

CHF 8'300.- sont alloués à des dépenses de fonctionnement diverses lors des manifestations culturelles

CHF 11'700.- sont alloués au Fonds de décoration

Le budget 2006 de la Commune pour la politique culturelle s'élève ainsi à CHF 25'000.-, soit CHF 6.41 par habitant



Les Conseils du Conseil

par François et Rafaele Bacchetta



Confignon et la culture

Le mot des marcheurs !

Enfin ! Une marche sans pluie à Confignon en 2005. Le soleil est là pour accueillir les 264 marcheurs le samedi. Et cela continue pour le dimanche où ce sont 231 participants qui se font plaisir avec le beau temps présent. Alors merci au soleil qui nous a apporté un nouveau record de participation avec 495 marcheurs. Merci à toute l'équipe de la Marche Populaire qui a su faire face à cette belle marée humaine. Eh bien oui ! Voilà le coup de chapeau à ces courageux bénévoles qui font le succès de La Marche populaire : M. C. Ischer - M. et Mme André Ollier - M. et Mme J.-Jacques Ritter et leurs enfants Olivier et Laetitia - M. G. Besnard - Mme H. Guillemin - M. W. Rupp - M. A. Briefer - M. et Mme Gilbert Weissen-Bonnet - M. F. Waringo - Mme M. Rose - Mme M-C. Peitrequin - M. et Mme J.-Pierre Leuthold - Mme F. Oget - Mr A. Braissant - M. et Mme Adolphe Cochand - Mme M. Métais - M. G. Ducimetière - M. R. Giacomelli - Mme M. Bron - M. et Mme Philippe Miranda et leurs enfants Eva et Laure - Mme Z. Michel - M. et Mme André Mermod - Mme G. Hermans - M. K. Hempler - Mme M. Fuchs.

Merci aussi aux membres de L' A.R.C.V. (Association de réadaptation cardio-vasculaire), qui ont donné le coup de main, particulièrement à son Président M. Henri Bochud.

Encore à relever, nos remerciements à Messieurs H. Clément et S. Urrai de La Fondation des Evaux qui ont mis à notre disposition une belle salle pour notre ravitaillement principal.

Un regard sur les dates de notre prochaine marche populaire qui aura lieu **le samedi 23 et le dimanche 24 septembre 2006**. Alors venez vous faire plaisir sur nos jolis parcours. Le bol d'air est gratuit même sous la pluie!

Le Président : **J.-P. Leuthold**

Foire du vin

Depuis la nuit des temps, l'homme a senti le besoin de "faire la fête". Tous les prétextes ont dû être utilisés à ce sujet. Nous n'avons donc rien inventé, si ce n'est que nous avons nommé la nôtre "Foire du Vin". La plupart du temps aussi, et vous en conviendrez, à deux ou à plusieurs vient très vite la proposition de boire. Ne me faites pas dire un verre, cela supposerait de suite que le contenu serait du vin ! Respectons donc ceux qui s'abstiennent, n'importe quel breuvage faisant l'affaire pour mouiller le gosier qui, naturellement, s'assèche au cours des discussions. J'irai même jusqu'à penser que celui ou celle qui vous refuse un verre n'a pas envie de vous causer !

Or donc, une Foire du Vin est une bonne raison, disons qu'elle en réunit plusieurs. Premièrement, celle de réunir les vignerons dans notre beau village. On ne fait pas encore la foire du Coca, sauf peut-être dans les Amériques ! Deuxièmement, d'animer le village, voire la région.

Depuis 1993, date de la première, à raison d'une fois tous les deux ans, cette fête a toujours connu un beau succès. Lors de sa création, l'idée des organisateurs était de rassembler toutes les sociétés du village y compris nos autorités pour sa réalisation. Or il apparut rapidement qu'il était illusoire de compter sur l'engagement d'un aussi grand nombre. Au fil des ans, les volontaires se sont désintéressés pour des raisons diverses et nous nous retrouvons aujourd'hui à deux ou trois

associations pour continuer à développer nos idées pour organiser la fête en 2007, appuyés toujours par les autorités communales.

Le comité qui est actuellement en train de se recomposer est toujours aussi motivé ; c'est donc reparti, pour autant que nos amis vigneron répondez présents, car la clé du succès dépend bien sûr de leur accord ; sans eux, la Foire du Vin n'aurait plus aucune raison d'être.

La prochaine fête ne s'appellera probablement plus "Foire du Vin", mais quelle que soit son appellation, je souhaite un plein succès aux organisateurs et j'espère que vous aurez, vous aussi, une bonne raison de vous divertir.

Paul Vautravers
Ancien membre du comité

Expositions d'artistes



La Commune a souhaité faire connaître et reconnaître les artistes confirmés de la Commune, ainsi que leurs œuvres, en familiarisant les habitants avec l'art contemporain et en suscitant leur curiosité envers celui-ci. Elle avait également pour objectif de montrer différents regards et manières de représenter la vie et es-

pérait ainsi contribuer à la pluralité des points de vue, à l'acceptation de la multiplicité culturelle. Ces rencontres avec les artistes se voulaient également des occasions d'entrer en relation, d'échanger des idées et des sentiments, de créer plus de social, donc plus de société.

C'est ainsi que deux expositions ont été organisées dans l'ancien pressoir de la Mairie, l'une en septembre-octobre 2005 consacrée aux peintures et aux sculptures de Mengel et l'autre en mai 2006 rassemblant des bijoux et des dessins de Robert Jaccard. **FJ**

La Commune met des locaux à disposition pour des activités culturelles

C'est pour permettre aux habitants de notre Commune de se rencontrer, de discuter, d'échanger, d'épanouir leurs talents et de les proposer aux autres que la Commune met des locaux à la disposition des sociétés

communales. Ainsi, les salles Tournon et Pontverve peuvent être utilisées une fois par an pour les assemblées générales de nos sociétés. Des locaux sont mis à la disposition de l'Atelier de poterie, et le Club de pétanque dispose d'un local de réunion. La Commune confie la gestion des courts de tennis et du club house au Club de tennis de Confignon (TCC), les pavillons de Cressy permettent aux habitants du quartier de se réunir. Quant aux jeunes, ils ont également la possibilité de se retrouver au SAS (locaux à la route de Bernex). De plus, quelques classes de l'école Jollien sont

temporairement utilisées par le Conservatoire populaire de Musique (CPM).

Pour remplacer les locaux de l'ancienne école réaffectés à la Petite Enfance et permettre au CPM de trouver une implantation durable, le Conseil Municipal a voté un crédit pour l'achat et la mise en valeur d'une partie de la maison de la paroisse et pour la rénovation de la maison Briefer, regroupées au centre de notre village et qui permettront d'offrir 14 salles de différentes grandeurs pour une surface de plus 400 m². La Maison Briefer sera principalement utilisée par le CPM. **CP**

Chéquier culture

Afin de permettre à toute personne de pouvoir profiter de l'offre culturelle sur le canton, la Commune a décidé d'être partenaire du Chéquier culture. Le chéquier donne droit à des réductions de Frs. 10.- sur le prix d'entrée de différentes manifestations. Toute personne habitant Confignon, âgée entre 26 et 84 ans, bénéficiant des subsides A ou B pour

l'assurance maladie mais n'étant ni étudiant, ni chômeur, ni bénéficiaire d'une rente AI recevra un chéquier culture gratuitement en se présentant à la Mairie avec son attestation de subsides. Dix chéquiers attendent un preneur, alors dépêchez-vous.

La Mairie

dossier

Confignon et la culture

La Commune participe à des organisations culturelles intercommunales

Association Communes-Ikation

Sept communes (Carouge, Lancy, Plan-les-Ouates, Bardonnex, Perly, Onex et Confignon) se sont regroupées en association afin de faire connaître les différentes facettes de la culture hip hop, souvent décriée par les adultes sans être véritable-

ment connue. Avec la collaboration de jeunes de la région, cette association organise chaque année, en novembre, un festival pour affirmer et positiver les valeurs originales de cette culture, favoriser une expression constructive des adolescents et le respect et la tolérance dans les échanges culturels. Au travers de concerts et d'ateliers auxquels jeunes et adultes peuvent participer, les diverses expressions cultu-

relles propres au hip hop sont montrées et proposées à l'expérimentation créative de chacun : rap et écriture de rap, break danse, djing, graf...

Confignon est membre du comité de cette association et participe à ses travaux. Elle lui verse une subvention annuelle.

Pour plus de renseignements : www.communes-ikation.com

FJ

Fondation Culture&Rencontre

Regroupant le Collège de Saussure (DIP), les communes d'Onex, Bernex, Lancy, Confignon et Plan-les-Ouates et les communes de la Champagne, cette fondation a pour but de faciliter l'accès à la culture aux habitants de la région du Collège de Saussure, de tous âges, de tous milieux et de

toutes formations, en mettant à leur disposition des locaux (Collège de Saussure), des enseignants et des animations sociales et culturelles de qualité, toutes propositions contribuant non seulement à un élargissement culturel, mais également au tissage de liens sociaux. Elle offre la possibilité de prendre part à plus de 60 cours variés allant des langues à l'informatique en passant par tout ce qui peut contribuer à accroître les connaissances, la culture, l'estime de soi et la qualité de vie. De plus,

différents ciné-clubs sont également proposés (Ciné Kid, Ciné-monde) ainsi que des films ou des conférences, ou encore un cycle annuel de conférences scientifiques de haut niveau, organisé en collaboration avec l'Université.

Pour la législature actuelle, Confignon assume la direction du Conseil de fondation de Culture&Rencontre et lui verse une subvention annuelle.

Pour tout renseignement, on peut s'adres-

"Un samedi d'hiver couleur..."

Pour la deuxième année consécutive, Confignon a soutenu financièrement cette manifestation organisée en janvier par le Service culturel de Bernex, avec le concours des communes de la Champagne. Son but est de permettre aux jeunes désireux de s'exprimer par le biais de la musique folk de bénéficier d'infrastructures régionales de qualité, afin de faire entendre et connaître ce qui leur tient à cœur et de susciter le débat autour de cette culture musicale. Elle contribue donc activement au développement du bagage culturel local.

FJ

ser à Culture&Rencontre : 022 388 43 28 ou consulter le site internet :

www.culture-rencontre.ch

FJ

Association des concerts spirituels de Bernex

Initialement fondée en 1981 dans le but de remplacer les orgues de l'église de Bernex, cette association s'est ensuite attachée à

mettre ce magnifique instrument en valeur en organisant des concerts dont il serait souvent l'acteur principal!

Elle est soutenue majoritairement par une subvention du service culturel de la commune de Bernex, qui s'investit en outre de manière plus soutenue lorsqu'il faut organiser une manifestation plus conséquente,

mais elle bénéficie également d'une subvention de la commune de Confignon. Depuis 20 ans, l'ACSB organise des concerts à l'église de Bernex, mettant l'orgue de concert à disposition de musiciens de talent, mais aussi dans celle de Confignon qui possède des orgues construites en 1967, de facture baroque, convenant sur-

tout à l'accompagnement d'un soliste. Le prochain concert, et le dernier avant l'été aura lieu le dimanche 21 mai à 17h30 à Bernex; ce sera un récital d'orgue de Christophe Allaz, organiste de St-Joseph.

En 2007, l'orgue de Bernex fêtera ses vingt ans et celui de Confignon aura 40 ans!

FJ

L'APEC récréative

Il y a plus de vingt d'ans que la **course de caisses à savon** a été créée par la commission de la Culture de la commune. Il y avait une vingtaine de participants et la course se déroulait l'après midi. Le départ était déjà donné en haut du chemin de la Ranchée et l'arrivée dans le bas du chemin de la Charoyette.

Quelques années plus tard, l'APEC a repris le flambeau et Monsieur Oget, par sa motivation, a eu l'envie de faire cette manifestation sur une journée entière, telle que nous la connaissons aujourd'hui. Afin de permettre à plusieurs enfants, dont les parents n'étaient pas trop bricoleurs, de participer à ce grand prix, messieurs Bajulaz et Graf ont fabriqué deux

bolides. Par la suite, l'association s'est vue dotée d'autres engins offerts, ou vendus, par d'anciens pilotes. La course se déroulait en une manche d'essai et deux manches chronométrées. Une descente était même proposée aux parents désireux de sentir eux aussi l'impression grisante d'être pilote.

Depuis quelques années, le nombre de participants (70) a évolué et nous sommes obligés de limiter le nombre de descentes par concurrent. Actuellement, la course se déroule sur deux manches chronométrées. Le meilleur temps est retenu pour établir un classement indicatif car chaque pilote se voit récompensé, quel que soit son classement. La météo n'a pas toujours été favorable, mais cela n'a jamais démotivé les bénévoles, et cette course reste avant tout une fête pour le bonheur de tous.

Depuis sa création, l'APEC organise la **fête de l'escalade** conjointement avec l'école. À l'origine, la soupe était préparée par les enseignants dans le chaudron sur le feu de bois devant l'ancienne salle communale. Un cortège aux flambeaux, un concours de déguisement et une disco était alors proposés durant la soirée.

En 1994, la nouvelle salle communale a été construite. L'APEC et certains parents bénévoles ont alors pris le relais pour préparer la soupe. Aujourd'hui encore, les élèves apportent des légumes aux enseignants.

Par la suite, la commune s'est agrandie. L'augmentation du nombre d'enfants et les normes de sécurité régissant l'occupation de la salle communale ont obligé l'APEC à organiser cette manifestation dans le préau de l'École. La soupe est offerte le

soir et tous les villageois peuvent venir se restaurer et profiter de cette fête. Le cortège a toujours lieu et, malgré la fraîcheur saisonnière, la bonne humeur est au rendez-vous dans un environnement transformé pour la circonstance par les éclairages et les décorations des enfants.

Nous profitons pour remercier tous ceux qui, par leur soutien ou leur présence, permettent l'organisation et le bon déroulement de nos manifestations: les autorités communales, les enseignants, les pompiers, les parents, les enfants et les bénévoles.

Pour l'APEC
Christian Perone

Gestion des déchets

Journée propreté 2006

Comme la journée de la propreté est aussi celle des déchets (!), Confignon a participé cette année à cette Journée en inaugurant les terriers installés dans le quartier de Cressy.



Avec ce nouveau système de ramassage des ordures, les habitants placent directement leurs déchets triés dans des terriers situés au pied des immeubles. Cette manière de procéder permet notamment de rationaliser les levées et transports des ordures et d'augmenter la part des déchets triés.

Autrement dit, contre un petit changement d'habitude demandé aux usagers qui peut certes nécessiter un effort dans un premier temps, on obtient les avantages financiers et environnementaux suivants :

- diminution des coûts : charges de conciergerie et de transport,
- diminution des émissions de CO₂ grâce à la diminution des passages de camions de ramassage et à un meilleur taux de recyclage.

Le quartier de Cressy étant situé sur les Communes de Bernex et de Confignon, c'est d'un commun accord que celles-ci oeuvrent à la mise sur pied conjointe et coordonnée d'une meilleure gestion des déchets.

L'inauguration des terriers s'est déroulée le samedi 3 juin 2006 en présence des autorités des Communes de Bernex et de Confignon.

La Mairie



Erratum

Une erreur s'est glissée dans la rubrique "**Il faut le savoir**", en dernière page du **Conf'Infos N°40**.

En effet, dans la section **Président(e)s de partis ou groupes politiques**, il faut lire :

l'ARC (radicaux)
Vincent Bujard
022 757 15 68

Avis à tous les propriétaires et locataires de la Commune

La Commune constate qu'à de multiples reprises les règles en matière de gestion du compost et des déchets de jardin ne sont pas respectées. En effet, la levée de ces déchets s'effectue une fois par semaine le mercredi après-midi et les obligations réglementaires sont les suivantes :

Art. 4 Compost individuel

- ¹ Les particuliers sont encouragés à valoriser leurs déchets organiques sous forme de compost individuel.
- ² Le compost individuel doit être organisé de telle façon qu'il ne soit pas à l'origine d'immissions excessives pour le voisinage.
- ³ Les andins supérieurs à 2 m³ doivent être placés à plus de 50 mètres des habitations.
- ⁴ Les andins ne peuvent être placés aux abords des rivières ou dans le cordon boisé bordant les rivières.
- ⁵ Tout déversement de gazon, de branchages et d'autres produits provenant de l'entretien des jardins dans les rivières est interdit.
- ⁶ La Commune encourage le compost individuel en tenant à disposition le guide pratique élaboré par le département.

dividuel en tenant à disposition le guide pratique élaboré par le département.

Art. 9 Déchets de jardin

- ¹ Ces déchets sont assimilés aux déchets de cuisine. Ils sont déposés dans les mêmes conteneurs et levés en même temps que ceux-ci.
- ² Les branchages doivent être déposés dans la benne prévue à cet effet à la déchetterie.
- ³ Le gazon, les feuilles et autres déchets de jardin doivent être conditionnés dans les sacs verts qu'il est possible d'acheter dans le commerce et déposés dans les conteneurs prévus pour les déchets compostables.

⁴ Seule l'incinération en plein air de déchets secs naturels provenant des forêts, des champs et des jardins est tolérée pour autant qu'il s'agisse d'une petite quantité de moins de 0,5m³, qu'il n'en résulte pas d'immissions excessives et qu'aucune collecte sélective des déchets organiques ne soit organisée sur le territoire communal.

Nous attirons votre attention sur le fait que pour le quartier de Cressy l'évacuation du compost s'effectue par terriers.

De plus, les entreprises mandatées pour effectuer des travaux de jardins dans les propriétés sont tenues d'évacuer leurs déchets sur le Nant-de-Châtillon.

La Mairie

Taille des haies

Il est rappelé les dispositions des articles 70 et 76 de la Loi sur les routes (L-1-10) :

"Les propriétaires sont tenus de couper jusqu'à la hauteur de 4,50 m. au-dessus du niveau de la chaussée toutes les branches qui s'étendent sur la voie publique. Les haies ne peuvent dépasser une hauteur de 2 m. au-dessus de la voie publique."

Ce travail devra donc être exécuté à front des chemins communaux et privés, d'ici au **15 juillet 2006**.

Passé ce délai, il sera procédé d'office à cette taille aux frais des propriétaires contrevenants.

Chardons, végétaux nuisibles et parasites

Les propriétaires dont les terrains sont envahis par les chardons et autres mauvaises herbes sont tenus de nettoyer et de faucher leurs propriétés, conformément à l'article 1 de la Loi concernant la protection des cultures et des fonds ruraux (M-2-10), ceci d'ici le **30 juin 2006**.

La Mairie



Durant le week-end du 20 mai dernier, la Mairie a eu le regret de constater dans la



déchetterie que des cartons, des antennes paraboliques, des skis et autres objets ont été déposés en vrac par terre. Par respect pour l'ensemble des habitants, il est rappelé que les déchets doivent être déposés dans les containers en respectant la typologie de déchet que l'on

peut y introduire. Pour tout déchet exceptionnel, le centre de Châtillon se tient à la disposition des habitants du canton pour éliminer les déchets.

La Mairie espère que l'image de la déchetterie du 20 mai ne se reproduira plus.

La Semaine européenne de la Mobilité, aura lieu du samedi 16 au vendredi 22 septembre 2006

Comme chaque année, Confignon participera à cette semaine, notamment le **vendredi 22** lors de la **Journée Internationale "à pied à l'école"**.

La Mairie

La Mairie

Ecoles : la fin des chantiers...

...le début de la fête

Ecole Jollien

Les travaux de l'Ecole Jollien se sont achevés au début de l'année. Quelques travaux extérieurs ont été finalisés durant le printemps (deuxième couche d'enrobé, plantations...). La nouvelle partie de l'Ecole comprend quatre classes, un réfectoire avec cuisine, ainsi que deux salles en sous-sol servant aux activités parascolaires.

Actuellement, trois classes sur les quatre de l'extension de l'Ecole sont occupées par le CPM, la quatrième étant dévolue aux activités du GIAP. Lorsque les pavillons provisoires seront démontés (été 2006), l'ensemble des classes seront réallouées. Certaines classes se trouvant dans les sous-sols pourront ainsi se retrouver dans des salles plus confortables. La bibliothèque sera également déplacée.

À la rentrée, les restaurants scolaires seront



transférés de la salle communale à l'Ecole, l'association des restaurants scolaires pourra ainsi effectuer son travail dans ses nouveaux locaux et servir les repas dans de meilleures conditions. Il ne sera plus nécessaire de sortir les enfants de l'enceinte de l'Ecole durant la pause de midi.

L'inauguration de l'extension de l'Ecole aura lieu le mardi 29 août dès 16h00.

Ecole de Cressy

Comme vous l'avez constaté, les travaux de la nouvelle Ecole dans le quartier de Cressy se sont accélérés durant les derniers

mois. Après les vacances scolaires, les enfants du quartier rejoindront leur nouveau lieu d'étude conçu par le bureau d'architectes Devanthéry & Lamunière.

Les travaux finis, il est temps de penser à l'inauguration de cette nouvelle Ecole! Celle-ci aura lieu le samedi 16 septembre toute la journée. Une information plus détaillée sera envoyée à l'ensemble des habitants de la Commune pour que nous allions fêter tous cette nouvelle maison du savoir. Inscrivez dans vos agendas cette date et venez participer à la fête.

La Mairie



en conformité d'une partie de la maison de la paroisse a été rejeté.

Finalement, le 26 avril dernier, le Conseil d'Etat a validé les deux délibérations relatives aux crédits d'investissement. La procédure pour la réalisation des travaux peut se poursuivre.

La Mairie

Antenne Sunrise Route de Chancy

Une antenne Sunrise a été installée sur une parcelle de l'Etat proche de la croisée de Confignon. L'autorisation a été donnée par le Département des constructions malgré le préavis négatif de la Commune. Les autorités communales souhaitaient que soient regroupées les deux antennes, à savoir l'antenne dans le clocher de l'Eglise et l'antenne de la route de Chancy. Il a été affirmé au Conseil administratif que cette installation est temporaire et sera démantelée lorsque les travaux pour le tram arriveront dans le périmètre.



Recours contre les crédits d'investissement maison Briefer et maison de la Paroisse

Le recours déposé auprès du Tribunal administratif par quatre conseillers municipaux et deux habitants de la Commune contre la décision du Conseil municipal d'accorder deux crédits d'investissement destinés à la rénovation de la Maison Briefer et à l'acquisition et mise



Informations sur le chemin Pontverre

Comme vous l'avez remarqué, le chemin Pontverre a connu des modifications de la circulation imposées par l'office cantonal de la mobilité (OCM) jusqu'au 31 mai 2006 suite au chantier privé qui a débuté au mois de mars. Sous l'impulsion des autorités communales et pour garantir la sécurité de tous les usagers, un sens unique

a été introduit dans le sens place de l'Eglise - poste. Les travaux dureront jusqu'à la fin de l'année. Plusieurs camions passeront encore par le chemin Pontverre d'ici la fin de l'automne, cependant les restrictions de circulation ne seront plus effectives. Depuis le 1er juin, l'Office cantonal de la mobilité a imposé la régulation du trafic à l'aide "d'hommes à la palette" lorsque les camions de livraison de gros tonnage passeront par le chemin. Nous vous remercions de votre compréhension.

La Mairie

Changeement de Maire

Depuis la législature 2003-2007, le système de l'Exécutif communal a changé. Chaque année au 1^{er} juin, le Maire de la Commune change. En effet, à cette date, Monsieur Gabriel Praz a cédé sa place à Madame Françoise Joliat, conseillère administrative.



Après avoir siégé durant 4 ans comme adjointe au Maire lors de la dernière législature, elle prend pour la deuxième fois durant cette législature les fonctions de Maire.

Madame Joliat est en charge des dicastères culture&loisirs, information, environnement, aménagement et autorisations de construire. Les dossiers prioritaires actuels sont l'achèvement du plan directeur communal, la promotion du développement durable, la politique énergétique et la réalisation d'un concept de décoration communale par le biais du fonds de décoration.



Place de jeux du tennis-club de Confignon



Nous vous informons qu'au vu du danger que représentaient certaines installations, les autorités ont débloqué un crédit de 30'000.- francs pour la rénovation du parc. En effet, le jeu de corde, le radeau en bois, la table de pic-nique présentaient des dangers significatifs suite à une dégradation causée par l'usure du temps.

Depuis la fin du mois mai, les enfants peuvent donc s'ébattre en toute sécurité sur des jeux rénovés et neufs pour certains.



Communiqué du Bureau du Conseil Municipal

LE CONSEIL

Travaux au chemin de Narly

Le 7 mars 2006, le Conseil municipal a voté un crédit pour la réalisation de travaux d'assainissement au chemin de Narly sur un tronçon d'une centaine de mètres à partir de la route de Sorat.



Il s'agit, d'une part, d'installer un réseau de canalisation en séparatif (eaux usées et eaux de pluies). Actuellement, les eaux se déversent toutes dans une seule et unique canalisation ce qui tend à surcharger le réseau en aval. D'autre part, quatre réverbères seront également installés afin de remédier aux carences en éclairage public. Ces travaux ont débuté au mois de juin et dureront jusqu'à la fin du mois d'août.

La circulation de transit est fermée sur ce tronçon. Toutefois, des aménagements seront mis en place afin que les riverains puissent accéder à leur domicile.

La Mairie

Depuis le mois de mars, le Conseil Municipal s'est réuni à trois reprises et a pris les décisions suivantes :

Séance du 7 mars

Le Conseil avait le plaisir d'accueillir en son sein Mme Malika Michel, qui représente la Voix de gauche en remplacement de Mme Charlotte Joliat, démissionnaire.

A cette occasion, le Conseil n'a procédé à aucune délibération.

Séance du 4 avril

Désignation des jurés des tribunaux en 2007

Conformément à la loi sur l'organisation judiciaire, le Conseil a désigné 29 juré-e-s choisis parmi les citoyennes et citoyens de la Commune âgés de plus de 25 ans et de moins de 60 ans et dont le nom de famille commence par la lettre de N à Z.

Proposition d'annulation des délibérations du 6 décembre 2005 concernant l'acquisition du lot n°2 en PPE de la maison de la paroisse catholique et sa rénovation, ainsi que la rénovation de la maison Brierfer

La proposition a été déposée par les conseillers libéraux et radicaux. Ceux-ci ont évoqué notamment la situation financière dégradée de la Commune. Certains projets considérés comme plus prioritaires à leurs yeux, risqueraient d'être pénalisés.

Suite à une discussion animée, le Conseil a refusé d'entrer en matière sur cette proposition par 10 voix contre 8.

Crédits d'investissement pour l'assainissement et l'éclairage public au chemin de Narly

L'assainissement a pour but de régler le problème des inondations que connaissent certains riverains du chemin de Murcie en cas de fortes pluies. Il est d'ailleurs recommandé par le Département du Territoire.

Quant à l'éclairage, il figure sur la liste des recommandations de la Commission de la protection de la population. Ces travaux

pourront s'effectuer en synchronisation avec ceux d'assainissement pour permettre une économie non négligeable.

De manière générale, les membres du Conseil ont accueilli favorablement ces demandes de crédits. C'est la situation financière que la Commune connaît en ce moment qui a fait hésiter certains parmi eux.

Finalement, le Conseil a majoritairement accepté ces crédits, estimés comme suit :

- Assainissement :
 - montant brut CHF 403'000.- (TTC)
 - subventions CHF 90'000.- (TTC)
- Éclairage : CHF 17'500.- (TTC)

Crédit d'investissement pour l'axe vert de Cressy

Il s'agit de l'aménagement du domaine public traversant tout le quartier de Cressy d'ouest en est, du chemin de Carabot à la rue Edouard-Vallet.

Compte tenu de la situation financière de la Commune, des subventions de l'État ainsi que des besoins exprimés par les habitants au travers du processus participatif actuellement en cours, le Conseil a accepté à l'unanimité de renvoyer le projet au Conseil administratif pour une étude complémentaire.

Résolution concernant la concession du tracé du tram Cornavin-Onex-Bernez

Il est à rappeler que le Conseil d'État a déposé en décembre 2005 la demande de concession de ce tracé de tram auprès de l'Office fédéral des transports.

Dans le cadre de sa consultation publique, le Conseil a approuvé à l'unanimité la résolution la concernant.

Séance du 9 mai

Le Conseil a consacré essentiellement la séance à l'examen et à l'approbation des comptes 2005 de la Commune et des institutions qui en dépendent.

Sur recommandation de la Commission des finances, le Conseil a approuvé à l'unanimité les comptes suivants :

Pour la Commune

| | |
|-------------------------|------------------|
| • <i>Fonctionnement</i> | |
| Charges | CHF 9'617'012.84 |
| Revenus | CHF 8'843'864.63 |
| Excédent de charges | CHF 773'148.21 |

| | |
|------------------------------|-------------------|
| • <i>Bilan au 31.12.2005</i> | |
| Actif et passif | CHF 52'338'168.99 |

| | |
|-------------------------|-------------------|
| • <i>Investissement</i> | |
| Dépenses | CHF 12'118'232.25 |
| Recettes | CHF 2'597'000.00 |
| Investissement net | CHF 9'521'232.25 |

• *Crédits supplémentaires*
Ils s'élèvent au montant total de CHF 725'678.75 et sont entièrement couverts par les économies réalisées sur d'autres comptes de charges (CHF 766'412.28)

La Fondation de la petite enfance

| | |
|-------------------------|------------------|
| • <i>Fonctionnement</i> | |
| Charges | CHF 1'525'193.27 |
| Revenus | CHF 1'537'753.32 |
| Excédent de revenus | CHF 12'560.05 |

| | |
|------------------------------|----------------|
| • <i>Bilan au 31.12.2005</i> | |
| Actif et passif | CHF 280'190.20 |

La Fondation pour le logement

| | |
|-------------------------|------------------|
| • <i>Fonctionnement</i> | |
| Charges | CHF 1'242'008.99 |
| Revenus | CHF 1'409'131.53 |
| Excédent de revenus | CHF 167'122.54 |

| | |
|------------------------------|-------------------|
| • <i>Bilan au 31.12.2005</i> | |
| Actif et passif | CHF 20'838'443.09 |

Élection du Bureau du Conseil Municipal

Par acclamation, le Conseil a approuvé la nouvelle composition du Bureau pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 mai 2007 comme suit :

| | |
|------------------|--|
| Président : | M. Vincent Bujard (radical) |
| Vice-Président : | Mme Françoise Cominboeuf (voix de gauche) |
| Secrétaire : | Mme Catherine Graf (libéral) |
| Membre : | M. Jean-Nicolas Thalmann (démocrate-chrétien) |

Pour le Bureau du Conseil Municipal
Dinh Manh UONG
président

Nouvelle Conseillère municipale

Le 1^{er} janvier 2006, Madame Malika Michel a remplacé Madame Charlotte Joliat, démissionnaire du Conseil municipal.

Agée de vingt ans et étudiante en dernière année au Collège de Saussure où elle se spécialise en histoire et en espagnol, elle

a décidé de plonger immédiatement dans le bain politique qu'elle ne connaissait que d'un regard externe mais critique.

La vie communale, les liens entre personnes sont l'un des volets de son combat politique. "Il ne faut pas rester chacun dans son coin, il faut tisser des liens inter-générationnels".

Elle porte également un œil attentif aux infrastructures pour les enfants et les adolescents, sans compter son engagement pour

les causes liées à l'environnement. Toujours à l'écoute des autres, volontaire, ouverte et persévérante, elle souhaite mettre son grain de sel dans l'édification d'une société plus sociale.



LE CONSEIL

Comptes communaux

Lors de la séance du 4 avril 2006, les comptes de l'exercice 2005 ont été présentés au Conseil municipal. Ils ont été approuvés lors de la séance du 9 mai après avoir été discutés en Commission des finances et de gestion.

Les comptes de fonctionnement présentent aux charges un montant de CHF 9'617'012.84, montant légèrement inférieur au budget mais en hausse de 7% par rapport aux charges 2004.

Les revenus s'inscrivent à hauteur de CHF 8'843'864.63, montant inférieur d'environ 9% par rapport aux recettes estimées pour 2005. Cette situation résulte essentiellement d'un rectificatif opéré par le Département des finances en défaveur de notre Commune, cette dernière s'étant vu octroyer, par le même département, des recettes fiscales trop importantes en 2001 et 2002! De ce fait, les comptes de fonctionnement présentent un excédent de charges de CHF 773'148.21.

Les investissements nets réalisés en 2005 s'élèvent à CHF 9'521'232.25 et ont été financés en majeure partie par des emprunts bancaires.

Le bilan au 31 décembre 2005 fait état,

tant à l'actif qu'au passif, d'un montant total de CHF 52'338'168.99, en forte augmentation suite aux divers investissements effectués en 2005. La fortune de la Commune passe de CHF 28'261'713.76 à CHF 27'488'565.55 soit une diminution de CHF 773'148.21 correspondant à l'excédent de charges de l'exercice 2005.

Gabriel Praz
Conseiller administratif
délégué aux finances

René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

Comptes de la Fondation de droit public communal pour les institutions de la Petite enfance à Confignon

Ces comptes 2005 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 25 avril et par le Conseil municipal le 9 mai 2006.

Ils présentent des charges de CHF 1'525'193.27 et des produits de CHF 1'537'753.32, conformes au budget, laissant un bénéfice de CHF 12'560.05. La subvention communale s'est élevée à

CHF 985'000.-, le solde des produits étant assuré par les pensions versées par les parents et par diverses recettes de moindre importance.

Un certain nombre de places, réservées par convention à des enfants de Bernex, sont facturées directement par la Commune de Confignon à celle de Bernex.

Gabriel Praz
Président de la Fondation

René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

Comptes de la Fondation d'intérêt public communal pour le logement à Confignon

Ces comptes 2005 ont été approuvés par le Conseil de fondation le 3 avril et par le Conseil municipal le 9 mai 2006.

Les comptes présentent des charges de CHF 1'242'008.99 et des produits de CHF 1'409'131.53, laissant apparaître un bénéfice de CHF 167'122.54 après constitution d'une réserve pour gros travaux de CHF 70'000.-. Le bilan présente des actifs pour un montant total de

CHF 20'838'443.09 et des fonds propres de CHF 3'458'358.09.

Divers travaux de rénovation seront entrepris ces prochaines années afin de maintenir ces immeubles en bon état.

Gabriel Praz
Président de la Fondation

René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

Comptes du Centre Intercommunal de Voirie (CIV)

Les comptes 2005 du CIV ont été approuvés par le Conseil du Groupement le 27 mars et par le Conseil municipal le 9 mai 2006.

Ils présentent des charges totalisant CHF 302'430.21 et des produits de CHF 294'517.24, soit un excédent de charges de CHF 7'912.97. La participation de Confignon aux recettes s'est élevée à CHF 18'245.-.

Gabriel Praz
Vice-président du Groupement

René Lindenmeyer
Président de la Commission des finances

Allocution de Monsieur Dinh Manh Uong, Président du Conseil municipal lors de la séance du 7 juin 2006

Nous avons eu le profond regret et l'immense tristesse d'apprendre le décès de Monsieur Paul-Edouard Robert-Nicoud, survenu le 27 janvier 2006.

Installé à Confignon dans les années cinquante, il est entré au Conseil municipal le 26 septembre 1989 et a siégé, en qualité de membre, à la commission des autorisations de construire, commission scolaire et commission des sports.

Durant la législature de 1991 à 1995, il a été Président de la commission des équipements et de la circulation, membre de la

commission culturelle, des sports, des loisirs et animations, ainsi que de la commission des naturalisations.

En sa qualité de doyen d'âge, il a assuré la Présidence ad intérim lors de la prestation de serment pour la nouvelle législature de 1995 à 1999. Lors de cette première séance, il a été élu Vice-président du Conseil municipal. Il est resté Président de la commission des équipements et des constructions et est devenu membre de la commission de l'aménagement, de la commission de la sécurité et de celle des réclamations.

En 1996, il a été élu Président du Conseil municipal pour la période allant du 1er juin 1996 au 31 mai 1997.

En 1999, il était à nouveau le doyen d'âge du Conseil municipal et a présidé, ad intérim, la prestation de serment des Conseillères et Conseillers municipaux.

Durant la législature de 1999 à 2003, il est devenu Président de la commission de la sécurité et délégué au sein du Conseil du Centre Intercommunal de Voirie (CIV). Il était également membre de la commission des finances.

Pour sa dernière année au sein du Conseil municipal, il a accédé, le 1er juin 2002, à la Présidence du Conseil municipal jusqu'au 31 mai 2003.

Au-delà de ses fonctions officielles, Mon-

sieur Robert-Nicoud a surtout incarné l'image d'un homme, qui s'est mis au service de la collectivité avec dévouement et enthousiasme. En effet, lors de manifestations communales, on l'a très souvent croisé, arborant toujours le T-shirt des Intérêts de Confignon, tantôt au bar pour servir les boissons, tantôt derrière le comptoir pour servir les menus ou pour donner un coup de main à gauche ou à droite.

Malheureusement, cette image-là nous manque désormais.

Au nom de tous les Confignonnaises et Confignonnais, nous présentons à Josiane et à sa famille nos sincères condoléances et l'expression de notre sympathie.

Dinh Manh UONG
Président du Conseil municipal

Nouveau Conseiller municipal

Lors de la séance du conseil municipal du 7 février 2006, M. Daniel Blondin a prêté serment comme nouveau conseiller municipal pour le PDC en succession de M. Olivier Foëx dont il reprend les commissions, soit la culture et loisirs, sociale, petite en-

fance, CIV et comité de rédaction du Conf'Infos. Agé de 50 ans, marié et père de deux enfants de 18 et 22 ans, il exerce la profession d'ingénieur électronicien et habite la commune depuis maintenant 11 ans.



Issu d'une ancienne famille genevoise de Bardonnex, il est resté très attaché à la terre et à la nature. Il a choisi le PDC, car il représente bien les valeurs qui lui sont chères et qu'il souhaite défendre, soit la famille dans un environnement naturel, sain et durable pour nos enfants et les générations à venir. M. Blondin est persuadé que les partis du centre, comme le PDC, ne sont ni "ringards" ni dépassés, mais actifs dans la recherche de solutions raison-

nables aux problèmes quotidiens de la vie de chaque citoyen. Ils forment le pivot qui ménage la chèvre et le chou face aux utopies des extrémistes si attirants par leurs audaces.



au-delà des thuyas ...

UNE FOIS UN CIRQUE



Orbe (VD) 10 juillet 20h00
11 et 12 juillet 18h30
Préverenges (VD) 13 et 14 juillet 20h00

Activités 2006

C'est une année bien remplie pour nos jeunes artistes. En effet, au mois de mars, "Une fois un cirque..." a été invité à l'**émission des Zèbres** de la Radio Suisse romande. Les deux premiers jours ont été réalisés en direct de l'école de Confignon, puis nos artistes se sont déplacés sous le chapiteau du Cirque du Soleil pour les trois dernières émissions. Tout s'est très bien passé, à croire que les jeunes avaient fait de la radio toute leur vie. Ils ont tous pu visiter les coulisses du cirque et ils ont même eu, à Confignon, la visite de l'entraîneur des acrobates. Nous aimerions ici remercier le Cirque du Soleil pour son accueil chaleureux.

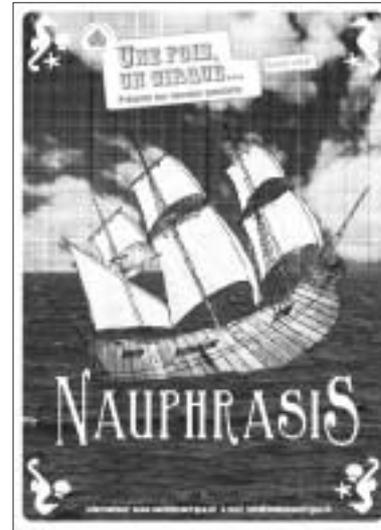
Au début du mois d'avril, 3 artistes ont participé au **festival Grock** qui se déroulait à St.-Imier. Encore un grand bravo à Isabelle Schuster et Camille Denkinger qui ont gagné le Grock d'argent lors de cette manifestation où différentes écoles de cirque suisses étaient représentées.

Nos jeunes présentent cette année leur **nouveau spectacle** :

| | | |
|------------------|---------------|----------------|
| Confignon | 16 juin | 20h00 |
| (GE) | 18 juin | 11h00 |
| | 20 et 23 juin | 20h00 |
| | 24 juin | 11h00 et 20h00 |

| | | |
|------------------------|----------------|-------|
| Villars s/Glâne | 3 juillet | 20h00 |
| (FR) | 4 et 5 juillet | 18h30 |

| | | |
|-------------------|----------------|-------|
| Colombiers | 6 juillet | 20h00 |
| (NE) | 7 et 8 juillet | 18h30 |



Et ce n'est pas tout!! "Une fois un cirque..." organise du 6 au 8 octobre 2006 le **4ème Festival Suisse de Cirque de Jeunesse**. L'occasion pour petits et grands de voir des jeunes de la Suisse entière se produire sous notre chapiteau.

Plus d'informations sur notre site : www.unefoisuncirque.ch.

CLUB 27

L'Amicale de la Compagnie des Sapeurs-Pompiers de Confignon a été fondée en 1989 à la demande du capitaine Claude Ischer, alors commandant de la compagnie, afin de permettre aux sapeurs-pompiers

volontaires actifs et retraités de notre commune de maintenir les liens tissés lors des nombreuses années de service effectuées ensemble. En effet, tous ces hommes sont issus de la Compagnie de Sapeurs-Pompiers (CP 27) qui comprend des volontaires, citoyens de Confignon, mais aussi habitants des communes voisines, qui assurent votre sécurité 24 heures sur 24. Cette Compagnie est commandée aujourd'hui par le Capitaine Didier Toffel. Elle effectue différentes tâches durant l'année, tels que les exercices (16 par année, soit 80 heures) et les gardes de la salle communale (48 par année), sans oublier les interventions qui se chiffrent entre 15 et 30 par année. La Compagnie peut également être appelée en renfort sur les communes voisines, comme lors des inondations de Lully.

Quelle est alors la différence avec les Sapeurs-Pompiers Professionnels du S.I.S?

Le S.I.S, "Service d'Incendies et de Secours", intervient sur appel au 118 en première intervention sur l'ensemble du canton de Genève. Exemple: alarme feu chemin de Vuillonex 53 à Confignon, départ de trois véhicules de la caserne 1 du S.I.S; notre compagnie reçoit automatiquement l'alarme sur bip et téléphone. Les Officiers, Sous-Officiers et Sapeurs se rendent sur place via leur caserne avec un véhicule pour prendre le sinistre en main et libérer le plus vite possible le S.I.S pour d'autres missions sur notre canton. Il faut savoir également que lors de gros sinistres tels que l'incendie du Grand-Passage en 1973 ou lors de la neige du siècle en 1985, le S.I.S alarme les Officiers de la commune pour les informer qu'il ne pourra plus intervenir sur l'ensemble du territoire jusqu'à nouvel avis.

suite en page 11

AHC - ASSOCIATION

DES HABITANTS DE CRESSY

L'association des habitants de Cressy a été créée le 3 mai 2005. Son but est de favoriser les interactions entre les habitants du quartier de Cressy et de promouvoir leurs intérêts communs.

Durant l'année 2005, nous avons :

- créé l'association,
- organisé la fête de Cressy (avec de la musique des Mammantistars, des jeux pour les enfants, un lâcher de ballons, un château gonflable, un stand de crêpes et de gaufres, un concours de pâtisseries et un magnifique buffet canadien avec mise à disposition d'un grill),
- participé à la Férie sur Bernex en organisant un après-midi de bricolages pour les enfants du quartier afin de décorer la "Luciole" de dessins et photophores. Pendant la féerie, une soupe ensorcelée et un breuvage magique ont permis de réchauffer les esprits,
- créé avec les Mairies de Confignon, Bernex et Onex une dynamique nous permettant de travailler tous ensemble.

Pour l'année 2006, nous organisons :

- l'assemblée générale le mardi 7 février à 20h30,
- un troc et marché de jouets le samedi 20 mai,
- la fête de Cressy le dimanche 17 septembre,
- la Fête du Sapin en décembre

et nous continuerons à solliciter des rencontres avec les diverses autorités communales pour pouvoir poursuivre notre but principal.

La présidence est tenue par deux coprésidents :

Mme Nathalie Nappey,
ch. Carabot 27A, 022 757 65 75,
nnappey@infomaniak.ch

M. Fernando Da Silva,
rue Joseph-Berthet 14, 022 777 02 89
fernando.dasilva@freesurf.ch

PROCHAINES MANIFESTATIONS COMMUNALES

| Date | Manifestation | Lieu | Organisation |
|-----------------------|---------------------------|-----------------|--------------------|
| JUIN 2006 | | | |
| 16-24 | Cirque | Chapiteau | Une fois un Cirque |
| 23 | Palmarès CPM | Salle communale | CPM |
| 29 | Promotions | Salle communale | A.I.C. |
| AOÛT 2006 | | | |
| 1 ^{er} | Fête Nationale | Salle communale | AIC |
| 29 | Inauguration extension | Ecole Jollien | |
| SEPTEMBRE 2006 | | | |
| 4 | Conférence M. Beer | Salle communale | |
| 16 | Inauguration Ecole Cressy | Ecole de Cressy | |
| 24 | Marche populaire | Salle communale | M. Leuthold |
| 20-30 | Exposition Lambercy | Pressoir | |
| OCTOBRE 2006 | | | |
| 2-9 | Festival du cirque | Salle communale | Une fois un Cirque |

au-delà des thuyas ...

suite de la page 10

Bravo et merci à ces hommes qui protègent nos familles et nos biens 24 heures sur 24, 365 jours par année.

Le *Club 27* est une société à but non lucratif consolidant l'amitié entre les Sapeurs-Pompiers actifs et leurs retraités; cette amicale met sur pied de nombreuses manifestations telles que tournois de football inter-pompiers, tournois de jass, soirées country, soirée de soutien à la grève des femmes, soutien au "Confithon" et participations lors de fêtes

communales. Notre dernier tournoi de jass, le samedi 5 novembre 2005, a rassemblé 124 équipes, soit 248 joueurs de cartes provenant de toute la Suisse et de France voisine. Magnifique ambiance de 248 personnes jouant 64 parties durant la soirée avant de se régaler avec une bonne soupe à l'oignon.

Tous les deux ou trois ans, le travail des membres du *Club 27* est récompensé par un voyage de quelques jours, généralement dans une capitale européenne.

Encore un rappel très important à tous concernant les numéros de téléphone d'urgence soit :

- le **144** pour tous les problèmes sanitaires.
- le **118** pour le feu, les inondations, sauvetage d'animaux, chutes d'arbres, nids de guêpes, essaims d'abeilles, etc...
- le **117** pour tous les problèmes d'accident et de police.

Claude Ischer
Président du "Club 27"

Les personnes, les sociétés culturelles et sportives domiciliées à Confignon qui souhaitent apporter leur contribution au *Conf'Infos* (article, information...) peuvent remettre leur texte à la Mairie d'ici au :

14 août 2006
(parution fin septembre).

Bric à BrAc

Le Pressoir : une nouvelle ode à l'Art

Vernissage exposition Robert Jaccard 10 mai 2006

Du 11 au 20 mai dernier, le Pressoir de la Mairie a connu pour la deuxième fois en une année de grands moments d'expression artistique. A cette occasion, Monsieur Robert Jaccard nous a fait l'honneur d'exposer ses œuvres. Dessins au fusain, dessins académiques; alliant le classicisme aux nouvelles technologies, Monsieur Jaccard nous a menés sur des sentiers afin de nous faire découvrir le regard qu'il a sur l'Art. Son Art, il nous l'offre également à travers ses créations de bijoux, son métier. Prendre la matière brute pour en faire ressortir toute sa beauté.

De son origine jurassienne il a gardé la largeur d'épaules, la force tranquille, l'assurance. Il sait la rudesse des paysages, le vent, la neige, la solitude, mais il sait aussi la capacité de l'homme à transformer le fort et le rude en objets magiques ou poétiques: le burin de son père sculpteur faisait naître la poésie de la pierre ou du bois. Il était certainement bercé par les rêves et les histoires que sa mère philosophe voyageuse inventait exprès pour lui.

Par la suite, Monsieur Robert Jaccard est apprenti chez Piaget, puis ouvrier chez un patron. Chaque soir, il dépose son expérience dans son sac de vie. Il y puise aussi ce qui lui est nécessaire pour se convaincre peu à peu de ce qu'il vaut, de ses qualités, de ses compétences, il apprend à croire en lui... si bien qu'un matin, il ouvre la fenêtre et s'envole. Il survole l'Afrique, il apprend le désert, les oasis, les scorpions, il croise des caravanes, il surprend le regard profond des hommes bleus... et se retrouve bientôt en Afrique du Sud où il décide de faire halte pour quelque temps. Il s'envole aussi comme créateur de bijoux, une voie difficile qui commence aussi comme un désert, mais dans laquelle, grâce à son talent, il parviendra bientôt à se faire reconnaître et apprécier.

L'espace de quelques jours, il a voulu partager avec nous, il nous a donné ce qu'il a de plus profond, de plus authentique: son art, son amour, sa vision du Beau. Il nous a offert un prétexte pour entrer en relation, pour confronter nos regards, pour échanger nos sentiments et nos idées, bref il nous offre un espace d'amitié, de connaissance et de dialogue.

Merci, Monsieur Jaccard.

FJ



Juste la route à traverser...

Le mois de juin représente la fin d'une année scolaire et le début des grandes vacances. Dans un peu plus de deux mois, certains élèves changeront de classe en passant dans un degré supérieur. D'autres, en plus de changer de degré, changeront d'école... un autre genre d'école avec de nouvelles rencontres.

"Je me réjouis, c'est aller dans la cour des grands."

"Cela m'impressionne."

"J'ai un peu peur, mais je sais par des copains que je vais vite m'y faire."

"Cela sera un grand changement pour tout le monde"

Ces réflexions des actuels élèves de 6^{ème} primaire illustrent ce moment important que représente le passage de l'école primaire au cycle d'orientation.

La traditionnelle cérémonie des promotions des sixièmes, qui a toujours lieu le dernier lundi d'école à la salle communale, marque cet événement. C'est souvent avec émotion que les enseignants, qui ont accompagné ces jeunes pendant huit ans, vivent cette soirée. On évoque des souvenirs,

on regarde des photos de l'école enfantine, on se dit au revoir et on formule des vœux: "Bonne chance à tous pour la suite!"

La Commune a toujours porté un intérêt à ces enfants qui quittent l'Ecole de notre village pour entamer une nouvelle vie au Cycle d'orientation.

Chaque année, et en collaboration avec les enseignants, la Mairie organise une soirée spéciale pour tous les enfants de 6^{ème} primaire. Le Maire leur dit un petit mot, des cadeaux et un buffet viennent animer cette soirée.

Il s'agit d'une soirée où enfants, enseignants, parents et famille se retrouvent pour

fêter la fin d'un cycle de leur vie, pour que les années passées au sein de l'Ecole Jollien restent gravées dans leurs esprits. Les enfants peuvent ainsi dire au revoir à leurs enseignants qui ont travaillé toute l'année pour préparer les élèves à cette transition.

La Commune souhaite à tous les élèves de 6P plein de succès et de joies dans leur prochaine étape de vie.

Pour les enseignants de l'école Jollien:
Evelyne Péron

La Mairie



Scrabble Duplicate à l'école Jollien

Bric à BrAc

Depuis le début de cette année scolaire, deux personnes bénévoles de la Fédération suisse de Scrabble sont venues initier des élèves et leurs enseignants à la version "Duplicate" du jeu de scrabble. Dans cette variante, chaque joueur joue avec son propre jeu en utilisant les sept lettres d'un tirage effectué par un meneur de jeu. A l'issue d'un temps donné, les solutions des joueurs sont récoltées et les points sont comptabilisés. A la demande du meneur de jeu, chaque joueur place sur sa grille le mot qui a obtenu le plus de points et un nouveau

tirage est effectué par le meneur, et ainsi de suite.

Tout en étant ludique, cette activité entraîne les élèves à la concentration et leur permet d'enrichir leurs compétences en vocabulaire, orthographe, conjugaison, calcul mental, utilisation de l'espace, etc.

Forts de ces constatations, les enseignants de l'école ont décidé de consacrer une partie des subventions de la commune à l'achat d'un "kit école" qui comprend tout le matériel nécessaire pour jouer en classe comme lors d'un championnat.

Deux élèves de l'école, Nathanaël Bourgeois et Martin Rickenmann, se sont d'ailleurs déjà distingués lors du championnat jeune suisse du 18.03.06. Le prochain événement organisé pour les jeunes se passera à Genève, à l'école **En Sauby au Grand-Lancy, le 17 mai 2006; ce sera le premier championnat scolaire de Scrabble Duplicate.**

D'autre part, afin que les parents des élèves puissent mieux connaître cette activité, les enseignants organisent deux soirées d'initiation dans une atmosphère

d'échange et de détente.

Si vous n'êtes pas parents d'élèves et que vous désirez participer à une de ces soirées, vous serez les bienvenus. Faites-vous connaître en glissant vos coordonnées dans la boîte aux lettres de l'école avec la mention "scrabble".

Pour plus d'infos :

http://atelier5.webacademie.ch/Scrabble/frame_accueil.htm

pour les enseignants :

Evelyn Perone

Le Repas des aînés

Au printemps, les Confignonnaises et les Confignonnais sont conviés au traditionnel repas des aînés. Cette année, la fête fut belle et animée. La fanfare des "Joyeux retraités" a égayé cette journée de l'apéritif au dessert. Le repas commandé à Genecand traiteur fut copieux (terrines de pot-au-feu, fricassée genevoise, fromages et dessert). Un groupe d'élèves bénévoles du Cycle d'orientation de Vuillonex "Lucarne sur le Monde" est venu prêter main forte pour le service.

Après une partie officielle constituée des interventions de Monsieur Praz, maire, de **Madame Frauchiger**, représentante du Club des aînés "Le Coteau" (*photo ci-contre en haut*) et de Monsieur Uong, président du Conseil Municipal, **Madame Joliat**, Conseillère administrative et **Monsieur Dreier**, Conseiller administratif (*photo ci-contre en bas*), ont procédé au tirage de la tombola avec l'aide des mains innocentes des jeunes de "Lucarne sur le Monde".

Les paniers du terroir ont été gagnés par Mesdames Vuichet, Briefer, Guillet, Larpin et Monsieur Studer.

Les lots de bouteilles ont été gagnés par Madame Muston et Monsieur Borel-Jacquet; les autres lots par Mesdames Toffel, Ciletti, Tingely, Frauchiger, Muller Stulz et Messieurs Michéa, Kissling, Bouvier, Picod. Mesdames Dufour et Izant sont, quand à elles, reparties avec les arrange-

ments floraux confectionnés par Foyer handicap (atelier floral de Cressy).

En fin d'après-midi, certains couples se sont essayés à quelques valses et tangos et c'est ainsi que la journée s'est terminée aux alentours de 16h30.

La Mairie

